



Bienvenue à Lédodanse !

Pour un bon déroulement de nos activités et le bon fonctionnement de notre association, nous vous demandons de prendre connaissance du règlement intérieur et de le respecter :

1- **Les cours** : vous participez uniquement au cours **auquel vous êtes inscrit**. Si vous avez des doutes pour vous positionner dans les niveaux, **demandez conseil au professeur**. Les absences ne sont pas compensables par la présence dans d'autres cours. Si vous désirez changer de cours, faites-en la demande au bureau. Des contrôles pourront être effectués en cours de saison. Pour le bon déroulement des cours sans brouhaha, veillez à rester silencieux lorsque vous attendez ou avez terminé votre cours.

Vous respectez les **consignes sanitaires** décidées par le bureau Lédodanse le cas échéant.

Pour un meilleur apprentissage de la danse, si la situation générale le permet et sauf contre-indication personnelle, le professeur peut être amené à vous demander de changer de partenaire pour qu'ainsi chacun danse avec tous les participants du cours.

2- Le parquet est beau mais fragile et nous devons le conserver dans le meilleur état possible.

Changeons de chaussures avant notre cours à l'intérieur de la salle et... évitons les talons aiguilles !

3- Nous sollicitons chaque soir des personnes du dernier cours pour le **balayage** avec des balais munis de lingettes et pour la **fermeture** des fenêtres.

4- **Inscriptions** : nous n'acceptons plus les débutants à partir de novembre. Les inscriptions éventuelles en cours de 1^{er} trimestre ne seront acceptées qu'avec l'aval du professeur et du bureau. L'inscription est annuelle. Dans le cas d'un départ justifié pour cause de mutation ou de santé, le trimestre entamé est dû et l'adhésion n'est pas remboursable. Par convention, le 1^{er} trimestre va jusqu'au 31 décembre, le 2^{ème} jusqu'au 31 mars et le 3^{ème} jusqu'à fin juin.

5- **Informations relatives au Règlement Générale sur la Protection des Données** : vos données personnelles sont collectées par Lédodanse afin d'établir le fichier adhérent qui permettra communication et organisation au sein de l'association. (Responsable RGPD : C. Iglésis Vice-Présidente). Ces données sont destinées aux membres du Bureau et ne sont ni diffusées ni transférées à des tiers. Vous disposez des droits d'accès, de rectification et d'opposition sur simple demande à ledodanse@gmail.com, conformément au Règlement Européen en vigueur depuis le 25/05/18.

6- **Droit à l'image** : nous considérons que vous **acceptez d'être pris en photo ou être filmé** et de figurer sur la page Facebook de l'association, sur le site interne ou sur une publicité. Dans le cas contraire, veuillez en informer le bureau qui validera votre demande (donnez-nous alors votre photo pour vous identifier).

7- Les **statuts** de l'association sont consultables sur demande auprès du bureau.

8- Chaque adhérent participe aux activités de l'association **sous sa propre responsabilité et sous couvert de sa propre assurance**.

9- **Un certificat médical** devra être fourni sous un délai de 2 semaines pour toute inscription au cours de Zumba, Enfants, Claquettes et Handidanse.

10- **Une autorisation parentale** devra être fournie pour toute inscription de mineur.

11- **Cours enfants** : Le responsable de l'enfant s'engage à accompagner celui-ci jusque dans la salle et à le laisser sous la surveillance du professeur.

Merci de votre compréhension !

Le bureau, le 18/08/20